

« L'Incentive Plan de Telenet s'intègre aux formules Telenet existantes des employés et est extrêmement flexible. »



Hilde Janssens, directrice des RH, Grontmij Belgique



À propos de Grontmij Belgium

Grontmij Belgium est un bureau d'ingénieurs-conseils multidisciplinaires. Son siège central se trouve à Bruxelles et la société dispose de huit succursales réparties sur l'ensemble de la Belgique. L'entreprise compte trois principales business lines: Transportation & Mobility, Planning & Design et Industry, Water & Energy. Elle conseille aussi bien les entreprises que les autorités publiques en matière de définition et de création de concepts créatifs et durables et les assiste à chaque étape du processus.

Le défi

- > Répondre à la demande d'intervention dans la facture internet dans le cadre du Flex Income Plan

La solution

- > Telenet Incentive Plan

Les avantages

- > Flexibilité grâce aux tranches budgétaires
- > Satisfaction des employés grâce à la possibilité de conserver leurs services Telenet (internet/Shake) existants

Les employés de Grontmij apprécient l'intervention de leur employeur dans les Shakes de Telenet

Lors de la composition de leur package salarial, les 800 employés de Grontmij peuvent faire leur choix parmi un large éventail d'avantages extralégaux. Ils ont notamment la possibilité d'opter pour une intervention dans leur facture Telenet personnelle. Ils déterminent eux-mêmes le montant à hauteur duquel Grontmij intervient et continuent de surfer sur internet sans encombre via leur Shake Telenet existant. « L'initiative connaît un succès grandissant », témoigne Hilde Janssens, directrice des RH.

Lorsque, en 2012, le bureau d'ingénieurs-conseils Grontmij a regroupé Grontmij Vlaanderen, Grontmij Industry, Libost-Groep et Grontmij Wallonie sous le nom « Grontmij Belgium », la société désirait maintenir les conditions de travail des nouveaux employés tout en leur donnant davantage de latitude quant à la composition de leur package salarial. À cet effet, l'entreprise a mis sur pied un « Flex Income Plan » offrant une plus grande liberté de choix. « Les nouveaux arrivants sont automatiquement intégrés au programme. Quant aux anciens, ils ont pu choisir », explique Hilde Janssens, directrice des RH. « L'achat d'un vélo en leasing, une assurance hospitalisation pour les membres de la famille ou des allocations familiales extralégales: il s'agit là de quelques options parmi tant d'autres. Il est également possible de bénéficier d'une intervention dans sa facture internet, par exemple », poursuit-elle. « Avant la mise sur pied du Flex Income Plan, nous avons interrogé un certain nombre de groupes de travail sur les avantages les plus appréciables. Il s'est avéré qu'une contribution à la facture internet en faisait partie. »

Flexibilité grâce aux tranches budgétaires

Afin de répondre à l'intérêt suscité par cette solution, Grontmij a choisi d'adopter l'Incentive Plan de Telenet. « De nombreux collaborateurs disposaient

déjà d'un abonnement à internet Telenet ou d'un Shake Telenet regroupant téléphonie et télévision. L'Incentive Plan de Telenet a intégré la formule choisie dans le Flex Income Plan. Cette solution nous permet en outre de fonctionner avec un système de tranches budgétaires. Ainsi, l'employé peut choisir lui-même le niveau de notre contribution à sa facture internet. Nous n'intervenons toutefois pas dans les frais d'installation ou liés à la téléphonie ou à la télévision. » Les employés peuvent calculer leur avantage au moyen d'un outil de simulation en ligne extrêmement pratique. Ils peuvent en outre adapter leur package salarial chaque année. « Les employés sont de plus en plus nombreux à intégrer le Flex Income Plan. Il en va de même pour le Telenet Incentive Plan. »

Tout le monde y gagne

Au travers du Flex Income Plan et de l'Incentive Plan de Telenet, Grontmij tire pleinement profit des possibilités offertes par la législation. Hilde Janssens : « Les avantages extralégaux sont extrêmement profitables pour nos employés. Le programme n'a aucune incidence sur notre budget et n'implique pas de charges salariales supplémentaires. D'autre part, il permet d'offrir aux employés un paquet d'avantages qui leur plaît. Il s'agit donc d'une situation gagnant-gagnant. »



Telenet for Business

Surfez sur www.telenetincentiveplan.be ou téléphonez au numéro 0800 66 066.